

# Préface

**L**es ressources minérales non énergétiques revêtent un caractère stratégique pour notre sécurité d’approvisionnement et notre indépendance économique.

L’engagement vers une société plus sobre en ressources et le développement de l’économie circulaire vont permettre de réduire les besoins en matières premières. Néanmoins, malgré ce mouvement, l’extraction et la transformation de matières premières resteront une réalité dans les pays développés et a fortiori dans les pays émergents où les besoins sont en forte croissance.

Les traces laissées par les exploitations minières passées ne peuvent pas être ignorées, pas plus que les contributions de cette industrie au développement et à la prospérité de notre pays. L’extraction et la transformation de matières premières ont une utilité économique qu’il faut maximiser dans la limite de ce qui est écologiquement possible.

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable reconnaît que les industries extractives et de première transformation ont réalisé d’importants progrès pour réduire leurs impacts environnementaux ; néanmoins des progrès sont encore souhaitables et possibles.

En 2015 le ministère en charge des mines a lancé des travaux pour définir le concept de « mine responsable » : une mine construite comme un projet de territoire qui réduit autant que possible les impacts environnementaux, sanitaires ainsi que les nuisances et contribue alors à une meilleure acceptabilité sociale de ces activités.

L’objectif de cette démarche était de définir le référentiel des nouveaux projets miniers en veillant, au-delà des obligations réglementaires, à inscrire cette activité dans un projet de territoire et à réduire et prévenir les impacts environnementaux et socio-économiques négatifs. Dans ce cadre un groupe de travail réunissant les acteurs institutionnels, industriels et de la société civile a produit un état de l’art de l’exploration et de l’exploitation des substances minières non énergétiques pour la France respectueuses des principes du développement durable.

Regroupé en douze tomes et un lexique, ce travail de grande qualité est une contribution essentielle à la compréhension des enjeux de l’industrie minérale, et aux débats sur les projets miniers et les exploitations.

Christophe SIRUGUE

*Secrétaire d’État chargé de l’Industrie  
auprès du Ministre de l’Économie et des Finances*